

L'an deux mille treize, le 04 juillet à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, PONCET Louis.

**Etaient présents:** MM. PONCET Louis, CAPIEZ Jean-Claude, CHENUET Carole, CANFIN Gilbert, CHARMONT Jacques, CLEMENT Monique, MARINIER Alain, DUPONT Isabelle, MAILLET Andrée, GRIMAUX Christian, LAURENT Renée, FAVIER Michèle, PEGUIN René, AUPOIL Alain, RIVOLLIER Laëtitia, SENECAILLE Claude.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents :** M. RIVOLLIER Loïc, M. PRADET Pierre

**Secrétaire de séance:** Mme MAILLET Andrée

Le Procès-verbal de la séance du 27 mai 2013 est approuvé à l'unanimité.

M<sup>e</sup> TRAVELY, Président des « amis du centre d'art », présente le bilan de l'association et du centre d'art contemporain.

### **COMPTE RENDU DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

M. le Maire annonce aux conseillers qu'il a renoncé le 19 juin dernier une déclaration d'intention d'aliéner portée sur la parcelle AK 357 – 10 rue du 08 mai 1945.

Enfin, il annonce que trois cotisations sont versées (**Décision 05/2013**):

- Orgues de Saône et Loire pour un montant de 23.00€,
- Fédération Foires de Saône et Loire pour un montant de 100.00€,
- ADIL pour un montant de 200.00€.

### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

**A l'unanimité, le conseil municipal renonce au droit de préemption de la commune sur les parcelles cadastrées :**

- AL 296 – 5 rue des Roches - Superficie totale : 859 m<sup>2</sup>
- AK 261 – 17 rue Raquin – Superficie totale : 48 m<sup>2</sup>
- AI 6 lot A – Chars – Superficie totale : 1 603m

### **RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT ANNEE 2012**

#### **Délibération n°2013/50**

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2012 du service Assainissement et de la station d'épuration. Il annonce que le rapport est disponible et consultable en mairie. Il sera également mis en ligne sur le site internet de la ville.

**Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et valide le rapport annuel 2012 du service assainissement.**

### **REDEVANCE ANNUELLE 2013 OCCUPATION DOMAINE PUBLIC SFR**

#### **Délibération n°2013/51**

**Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la redevance annuelle SFR 2013 s'élevant à 1 181.96€.**

### **REDEVANCE ANNUELLE 2013 OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ERDF**

#### **Délibération n°2013/52**

**Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la redevance annuelle ERDF 2013 s'élevant à 193.00€.**

### **REGLEMENT ASSURANCE GROUPAMA - SINISTRE SUR BARRIERES COMMUNALES**

#### **Délibération n°2013/53**

**Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement de la compagnie d'assurance GROUPAMA s'élevant à 335.69€.**

### **REGLEMENT ASSURANCE AXA - SINISTRE FONTAINE VESTUSTE DU DOSSIER**

#### **Délibération n°2013/54**

**Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement de la compagnie d'assurance AXA s'élevant à 578.12€.**

## DON « MONUMENT AUX VIVANTS » A LA COMMUNE DE MARCIGNY

Présenté par M. CHARMONT

### Délibération n°2013/55

M. CHARMONT ne participe pas au vote. Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 13 voix pour et 1 abstention :

- Accepte le don de M. CHARMONT pour la commune de Marcigny,
- Valide l'emplacement de la sculpture qui sera donc implantée sur la place Reverchon,
- Mandate le Maire pour toutes les formalités prévues à cet effet.

## MODIFICATION STATUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARCIGNY : INTEGRATION NOUVELLES PARCELLES DANS PERIMETRE ZONE D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE BAUGY

### Délibération n°2013/56

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve la modification des statuts de la communauté de communes qui ajoute l'intégration des nouvelles parcelles dans le périmètre de la zone d'intérêt communautaire, celui-ci étant désormais le suivant : D498 à D506, D399, D213 et D517 à D522.
- Mandate le Maire pour toutes les formalités prévues à cet effet.

## PARTICIPATION COMMUNE AU CINEMA VOX Présenté par M. CHARMONT

### Délibération n°2013/57

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Accepte de participer à la fin du financement des travaux du cinéma VOX à hauteur de 15 300.00€,
- Annonce que cette participation sera prévue au budget supplémentaire 2013,
- Mandate le Maire pour toutes les formalités prévues à cet effet.

## POLE ECOLES : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS

### Délibération n°2013/58

Compte tenu du départ en retraite de Mme GUEURCE, ATSEM à l'école maternelle, et de l'intégration à temps complet de Mme DUBUISSON au service administratif, il convient de modifier la durée hebdomadaire de différents agents afin de dispatcher chacune des missions dans les services pour la rentrée 2013.

Considérant que les modifications suivantes sont assimilées à des suppressions d'emploi et à la création de nouveaux emplois car elles modifient au-delà de 10 % la durée initiale de l'emploi de chaque agent,

#### 1<sup>er</sup> point

Suppression poste ATSEM principal 2<sup>nd</sup>e classe

#### 2<sup>nd</sup> point

Remplacer par ATSEM 1<sup>ère</sup> classe.

Suppression poste ATSEM 1<sup>ère</sup> classe, 15H50/35<sup>ème</sup>

Création poste ATSEM 1<sup>ère</sup> classe, 35/35<sup>ème</sup>

Cette modification a pour conséquence l'affiliation du fonctionnaire concerné à la CNRACL

#### 3<sup>ème</sup> point

Missions ajoutées à un Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe.

Suppression poste Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe, 28H/35<sup>ème</sup>

Création poste Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe, 33H/35<sup>ème</sup>

#### 4<sup>ème</sup> point

Missions ajoutées à un Adjoint technique territorial de 2<sup>nd</sup>e classe.

Suppression poste Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe, 14H/35<sup>ème</sup>

Création poste Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe, 26H25/35<sup>ème</sup>

#### 5<sup>ème</sup> point

Missions ajoutées à un Adjoint technique territorial de 2<sup>nd</sup>e classe.

Suppression poste Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe, 17H50/35<sup>ème</sup>

Création poste Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe, 21H50/35<sup>ème</sup>

#### 6<sup>ème</sup> point

Missions ajoutées à un Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe. La modification du temps de travail n'excède pas 10% du temps de travail initial.

Augmentation du temps de travail du poste d'Adjoint technique territorial 2<sup>nd</sup>e classe porté à 23H50/35<sup>ème</sup>, au lieu de 21H50/35<sup>ème</sup>.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Adopte la proposition du Maire pour les différentes augmentations du temps de travail des agents du pôle Ecoles,
- Modifie ainsi le tableau des emplois,
- Inscrit au budget les crédits correspondants.

### **ATD 71 : ADHESION AU GEPWEB**

#### **Délibération n°2013/59**

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Accepte la convention de l'ATD 71 pour le logiciel GEP WEB, logiciel assurant le suivi des consommations énergétiques et l'élaboration des programmes pour la maîtrise des consommations énergétiques sur tous les bâtiments communaux,
- Approuve la prise en charge annuelle du logiciel pour un montant de 115€ TTC pour l'année 2013/2014,
- Mandate le Maire pour toutes les formalités prévues à cet effet.

### **CREATION REGIE DE RECETTES JETONS AIRE-SERVICE CAMPING CAR**

#### **Décision n°06/2013**

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 10 juin 2013,

Considérant qu'il est nécessaire de créer une régie pour la mise en vente des jetons servant pour l'aire de service aux campings cars située place Irène Popard, jusqu'à maintenant confondu avec la régie des médailles commémoratives,

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Créer une régie de recettes pour l'encaissement du produit de la vente des jetons de la borne aire service camping-car,
- Mandate le Maire pour toutes les formalités prévues à cet effet.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **◆ INVITATION FREINSHEIM**

Fête des remparts du 19 au 22 juillet 2013.

#### **◆ PROJET CHANTIER D'INSERTION**

Le conseil municipal mandate le Maire pour inscrire la commune dans la démarche auprès de l'Agence du patrimoine.

#### **◆ PROJET SCOT CHAROLAIS BRIONNAIS**

Le projet du SCOT est consultable sur le site du Pays charollais brionnais. Il est aussi disponible en Mairie.

#### **◆ REMERCIEMENTS**

L'association ESPACE remercie la municipalité pour la subvention 2013.

Le TBCO remercie les municipalités pour les subventions et les bénévoles pour l'aide fournie lors de la manifestation.

#### **◆ TOUR DE FRANCE 2013**

M. le Maire demande des volontaires parmi les membres du conseil municipal pour aider lors de cette manifestation. Il informe qu'à partir de 11H30, la commune de Marcigny est bloquée.

#### **◆ LES VOIX D'EAU DE L'ETE**

Festival itinérant du 05 au 12 juillet 2013, dont le 09 juillet à Melay et le 10 juillet à Chambilly.

#### **◆ MUSEE TOUR DU MOULIN**

Invitation au colloque et au vernissage.

#### **◆ FEUX D'ARTIFICE**

Demande d'aide aux Conseillers pour la manifestation.

#### **◆ ECOLE MATERNELLE**

Mme RIVOLLIER, déléguée parents-élèves à l'école maternelle demande s'il est possible d'harmoniser la garderie du soir de la maternelle avec celle de la primaire pour permettre aux enfants de finir à la même heure. Ce point sera étudié ultérieurement.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21H38.**

**Le Maire,  
Louis PONCET**